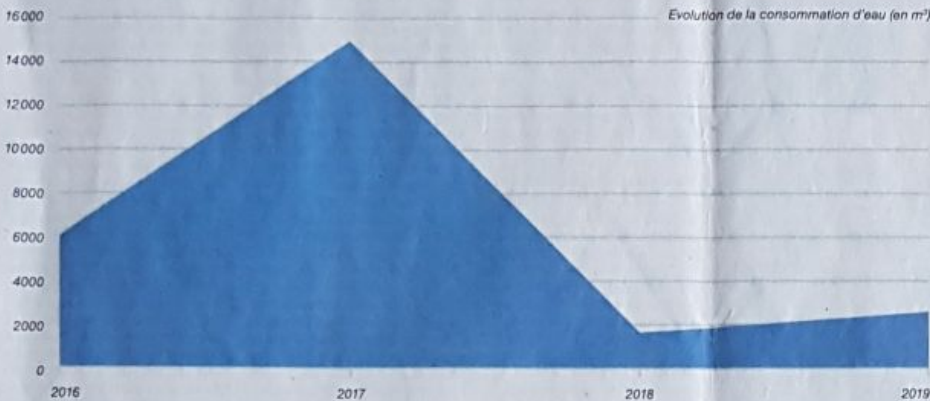


CLIENTIS ARENA

La nouvelle enceinte répond à toutes les attentes !

Après une première année complète d'exploitation, la satisfaction est de mise pour les 10 communes-actionnaires. La nouvelle infrastructure a tenu toutes ses promesses.



Le compte est bon

Devisés à quelques 6 millions de francs, les travaux de la patinoire d'Erguël, baptisée depuis ClientisARENA, sont entièrement terminés à la satisfaction des 10 communes qui se sont associées pour son assainissement.

Le décompte final présenté par les architectes se monte à 6210036 fr. 29 et a permis, grâce aux bonnes conditions du moment, de procéder à plusieurs dépenses supplémentaires non prévues initialement dans le projet, comme le remplacement de la roba par un nouveau véhicule entièrement électrique.

Confort des utilisateurs

Suite à la bonne gestion de la phase d'assainissement et afin d'augmenter encore le confort des utilisateurs, le Conseil d'administration de la société Erguël Sports a libéré un crédit supplémentaire de plus de 300000 francs afin de procéder à plusieurs améliorations au bénéfice des utilisateurs.

La cuisine de la buvette tenue par le HC Saint-Imier sera ainsi entièrement refaite.

Une salle polyvalente chauffée ainsi que plusieurs locaux de rangement pour les différents clubs seront aménagés sous les gradins.

Finalement, un concept de signalétique comprenant également les armoiries des dix communes actionnaires est actuellement en cours de mise en œuvre dans la nouvelle enceinte.

Efficacité énergétique renforcée

Au terme de sa première année complète d'exploitation (saison 2019-2020), le nouvel écran est également à la hauteur des attentes en termes d'efficacité énergétique. Alors que les estimations des ingénieurs prévoyaient une économie des différentes énergies de l'ordre de 25 %, les économies réelles avoisinent les 30 %. Un excellent signal pour le respect de nos ressources et de notre planète. Plus significatif encore,

la consommation d'eau du réseau est passée de 15000 m³ en 2017 à 2600 m³ en 2019, soit une économie de plus de 80 % !

Un partenariat renouvelé avec la patinoire Zurich Arena de Tramelan

Cette année complète d'exploitation était également l'occasion pour la société Erguël Sports d'évaluer le partenariat initié en 2018 avec la commune de Tramelan. Pour rappel, il prévoyait que les deux infrastructures sportives ouvrent leurs portes de manière anticipée mais alternée, soit en 2018 pour Tramelan et en 2019 pour Saint-Imier. L'objectif principal de cette collaboration consiste à offrir aux hockeyeurs des premières équipes ainsi qu'aux clubs des patineurs des conditions optimales pour préparer leur saison, tout en préservant les ressources.

Après analyse, l'ouverture anticipée de deux semaines, soit début septembre au lieu de mi-septembre, représente

un surcoût avoisinant les 20000 francs pour la ClientisARENA, montant affecté aux charges de personnel et d'énergies. Ces dernières peuvent toutefois évoluer de manière conséquente en fonction des conditions météorologiques du moment.

Même s'ils regrettent la nécessité imposée par la ligue de hockey d'ouvrir aussi tôt leurs infrastructures hivernales, les autorités municipales de Tramelan et le conseil d'administration d'Erguël Sports ont pris la décision de reconduire cette collaboration régionale bénéfique et responsable.

Ainsi, sauf dispositions particulières en lien avec la crise sanitaire Covid-19, la glace sera disponible à la Zurich Arena de Tramelan cette année dès le 31 août prochain pour les clubs concernés, alors que la ClientisARENA ouvrira quant à elle ses portes à tous les utilisateurs le 14 septembre.

Conseil d'administration d'Erguël Sports SA

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Les documents sont prêts et consultables en ligne

Au programme : une séance d'information le 20 août et un débat public le 30 octobre

Le Comité de pilotage de la fusion des communes du Haut-Vallon a finalisé la semaine dernière les documents concernant le projet. Ceux-ci sont disponibles à la consultation de tous, depuis mardi sur le site internet www.avenir-vallon.ch. On trouve là le contrat de fusion, le règlement sur la fusion, le règlement d'organisation (RO) de la future commune d'Erguël, ainsi que son règlement concernant les élections et les votations.

Diverses annexes intéresseront également les citoyens de Renan, Sonviller, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary, en particulier le rapport financier 2022 de la nouvelle entité. S'y ajoutent la liste des bien-fonds au 17 mars 2020, la liste des participations et des collaborations intercommunales, ainsi que la représentation cartographique des nouvelles limites communales.

Dans les temps

Le Comité de pilotage est très satisfait de pouvoir présenter ces documents au moment prévu, grâce au respect du calendrier appliqué depuis le début des études. Les divers groupes de travail, en particulier, ont mené leurs tâches à un rythme soutenu et avec une belle efficacité.

Le CoPil se réjouit par ailleurs de pouvoir appliquer la transparence totale qui l'a toujours guidé dans sa mission, en présentant ces documents sur la Toile.

Information publique

Rappelons que le Comité de pilotage donnera une séance d'information publique, le 20 août en terre imérienne. L'organisation pratique de cette soirée dépendra du stade atteint à ce moment-là par le déconfinement ; de plus amples informations seront donc dispensées après les vacances estivales. Deux éléments sont cependant d'ores



Les armoiries de la commune d'Erguël

et déjà certains : la séance se déroulera le jeudi 20 août et sera transmise en direct sur internet.

Le CoPil se tiendra ensuite à la disposition de la population pour répondre à ses questions sur un forum en ligne.

Le Journal du Jura organise un débat

Par ailleurs, c'est avec plaisir et reconnaissance que le CoPil peut d'ores et déjà annoncer qu'un débat contradictoire et public sera proposé le 30 octobre prochain, en la salle communale de Sonviller. Ce débat passionnant sera organisé et dirigé par le Journal du Jura, dans le cadre de son implication pour une information la plus complète possible de la population concernée. Une partie non négligeable de la soirée sera évidemment consacrée aux questions du public, adressées aux quatre débatteurs ; ceux-ci représenteront bien entendu les diverses positions sur la fusion du Haut-Vallon.

Incontestablement, ce développement public des arguments des uns et des autres, le 30 octobre, permettra aux ayants droit de se forger une opinion circonstanciée, un petit mois avant le scrutin du 29 novembre. | cm

PRO SAINT-IMIER

Une table flambant neuve à la Cabane des Bûcherons

L'état de confinement n'a pas eu raison de la motivation sans limite des membres bénévoles de Pro Saint-Imier.

En effet, tout en respectant les directives fédérales et cantonales, nos braves bénévoles se sont succédé en solitaire ou en groupe de deux pour entretenir régulièrement tous les sentiers qui sillonnent le territoire communal de Saint-Imier, soit 23 kilomètres.

Toutes les places de pique-nique ainsi que tous les bancs forestiers ont reçu les bons soins de nos membres.

Ce n'est que le 17 juin dernier que pratiquement l'ensemble

des membres bénévoles ont pu se réunir pour la première fois de l'année pour accomplir divers travaux d'entretien, de développement et d'embellissement de notre Cité.

C'est à cette occasion qu'une nouvelle table en chêne massif a pu être installée à la Cabane des Bûcherons. Gageons que cette superbe réalisation satisfera au mieux les nombreux visiteurs de la Cabane. En tout cas, elle fait la fierté de tous les membres qui étaient présents lors de son inauguration.

| pro saint-imier



SONVILIER

Création d'un comité citoyen favorable au parc éolien des 4 Bornes



Convaincus par l'énergie renouvelable et par le bien-fondé de ce projet, un groupe d'habitants de la commune s'est constitué en comité de soutien au parc éolien des 4 Bornes, dont voici un photo-montage

Qui à l'énergie éolienne, tel est le nom du comité citoyen créé à Sonviller pour soutenir le projet de parc des 4 Bornes. Il sera actif durant la campagne précédant la votation populaire du 27 septembre. Présidé par l'ancien maire Marc Jean-Mairet, il groupe diverses personnalités du village et est appelé à s'agrandir. En font partie notamment : Barbara Hertig, Chanel Gilomen, Bernard Bédert, Yves Bernard, Fredy Roth, Daniel

Krähenbühl, Pascal Gilomen et Patrick Roth.

Le projet de parc éolien est le fruit des réflexions d'agriculteurs visionnaires et engagés, des 4 Bornes. Ils ont travaillé en intelligence avec l'entreprise Greenwatt, la commune de Sonviller et celle de Val-de-Ruz, en partant du constat suivant : « Nous consommons de l'énergie, nous avons du vent, produisons de l'énergie avec notre vent ! ».

Ces agriculteurs constitués en Sàrl ont élaboré un projet équilibré, respectant toutes les législations et directives en vigueur, et apportant des réponses concrètes aux stratégies énergétiques fédérales, bernoises et neuchâteloises.

Le Jura bernois a une grande expérience de l'éolien avec le parc de Mont-Crosin. Il est accepté par les riverains, les propriétaires, les organisations environnementales et les populations des villages voisins, que ce soit dans le Vallon de Saint-Imier ou aux Breuleux. L'exemple de Mont-Crosin peut être transposé aux 4 Bornes. Sonviller a tout à gagner du projet, avec des retombées économiques, financières, fiscales et en places de travail.

Le comité « Qui à l'énergie éolienne » est ouvert à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Sonviller. Son objectif est d'obtenir une majorité acceptante le 27 septembre en votation communale. Il développera des arguments positifs, ira à la rencontre des habitantes et des habitants, et corrigera si nécessaire les informations non conformes à la réalité. | comm

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Fermeture estivale

Durant les vacances d'été, le bureau communal sera fermé du vendredi 17 juillet à midi au lundi 3 août à 10h.

Pour les personnes devant s'inscrire au chômage, les coordonnées de l'ORP sont les suivantes : rue du Quai 20, 2710 Tavannes, tél : 031 636 17 00. Ainsi que les heures d'ouverture : lundi-jeudi 8h-12h / 13h30-17h et vendredi 8h-12h / 13h30-16h30.

En cas d'urgence ou si des personnes désirent consulter les demandes de permis de construire en dépôt public, prendre directement contact avec Bernard Tschäpât, maire de La Ferrière au 079 674 51 02.

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales. | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

SAINT-IMIÉR

Dessine-moi ton hôpital!

Concours de dessins à l'Hôpital du Jura bernois, site de Saint-Imier



Les lauréats: Anna-Lisa Voigt, 14 ans (absente de la photo), Loïc Moser, 8 ans et Keyla Zaugg, 5 ans et demi

Pour faire passer le temps aux enfants de façon amusante lors d'attente dans notre hôpital, un concours a été lancé début janvier sur le site de Saint-Imier. Afin de donner sa chance à chacun, trois catégories d'âges avaient été définies. Un jury, constitué des résidents du home Les Fontenayes,

a dû faire un choix cornélien afin de désigner un vainqueur par catégorie parmi la centaine de dessins reçus.

C'est ainsi que jeudi 25 juin, une petite cérémonie de remise de prix suivie d'une collation a eu lieu en compagnie de trois personnes du service d'animation, ainsi qu'Angélique Dubois,

assistante de direction. Les heureux gagnants se sont vu remettre un bon de 100 francs à la boutique Rêve d'Enfant à Saint-Imier.

Une exposition de tous les dessins d'enfants ayant participé à ce concours se tiendra du 30 juin au 30 septembre aux Fontenayes Ouest et au

restaurant du site de Saint-Imier.

Vous pouvez consulter tous les dessins sur <https://hjb.ch/dessine-moi-ton-hopital/>

Les lauréats: Anna-Lisa Voigt, 14 ans (absente de la photo), Loïc Moser, 8 ans et Keyla Zaugg, 5 ans et demi.

Bravo à tous les participants!

LETTRE DE LECTEUR

Le parc éolien des 4 Bornes prend la Nature en compte

Si la pandémie nous l'a malheureusement fait oublier, les jeunes générations exigent, à raison, que nous consentions un gros effort pour tenter de freiner la dégradation climatique. Leur avenir est en jeu, nous devons les écouter!

Or dans notre commune de Sonvilier, des agriculteurs nous offrant la possibilité de contribuer à la diminution des émissions de CO₂, en créant un parc éolien exemplaire.

Je qualifie ce projet d'exemplaire parce que j'ai pu constater, en parcourant la liste des études faites et des mesures de compensation proposées, que les impacts visuels et naturels des 10 éoliennes prévues seront corrigés par des actions remarquables pour la nature vivante de notre région. Les associations de protection des espèces sauvages ne s'y sont d'ailleurs pas trompées, qui n'ont pas formulé d'opposition à ce parc éolien.

Les diverses mesures qui seront prises, et qui ont même déjà été lancées pour certaines, permettront de revitaliser la biodiversité de nos montagnes, en agissant par exemple de très belle et efficace manière pour l'alaouette; je me réjouis que l'on mette en œuvre tout ce qui est possible pour nous faire réentendre le chant de cet oiseau.

De nombreuses autres espèces

d'oiseaux, de batraciens ou de mammifères bénéficieront de mesures financées entièrement par les porteurs du parc.

Par ailleurs, je me suis intéressée aux collisions mortelles de nos oiseaux avec les éoliennes, croyant qu'elles étaient très nombreuses; or des études scientifiques et étatiques prouvent que ces collisions sont extrêmement rares, par rapport à celles qui se produisent dans les parties vitrées de nos immeubles, à cause de leur effet miroir. Les machines s'éteignent d'ailleurs lorsque les vols sont nombreux.

Je constate que l'on continue à construire quantité d'habitations ou d'entreprises très largement vitrées, alors que ces ouvertures causent en Suisse 25 000 fois plus de morts d'oiseaux que toutes les éoliennes du pays: en un an, 10 millions de volatiles assommés contre les immeubles, 500 tués par l'ensemble des éoliennes...

Les nombreuses mesures prises pour l'environnement, dans le cadre du projet des 4 Bornes, me permettent d'affirmer que ce projet éolien et la Nature font très bon ménage.

J'invite donc mes concitoyens à soutenir la création du parc, le 27 septembre prochain. Surtout, ne vous absteniez pas!

Barbara Hertig, Sonvilier

HÔPITAL DU JURA BERNOIS ET CEP

Une nouvelle prestation Covid-19 pour les entreprises

Développée avec différents spécialistes d'HJB dans une logique transversale, elle a pour but d'évaluer *in situ* les mesures prophylactiques mises en place dans les entreprises, de réduire les interrogations des collaborateurs et de conseiller les acteurs économiques dans une phase incertaine. La sécurité du personnel et le maintien des activités en dépit de la situation sanitaire sont la finalité de ce projet en prise directe avec les préoccupations de l'industrie régionale. La prestation sera disponible jusqu'en décembre pour une entreprise par semaine au maximum.

Des défis inédits pour l'économie

Dans le développement de sa phase domestique suisse en mars, la pandémie de Covid-19 a engendré une congestion de l'industrie, occasionnant des conséquences conjoncturelles déjà existantes. En dépit de sa nécessité incontestable, l'application stricte des mesures demandées par l'OFSP a accentué une situation fragilisée (horlogerie, automobile, machines-outils, moyens de production) et a abouti à des arrêts complets et préjudiciables chez de nombreux acteurs industriels. Depuis lors, les entreprises ont élaboré, de manière individuelle et selon leurs spécificités, des approches sanitaires permettant, le cas échéant, le maintien de l'activité et la préservation stricte des employés. De nombreuses zones d'ombre subsistent cependant, les entreprises faisant face à de nouveaux défis sanitaires, méthodologiques et prophylactiques.

L'installation de la pandémie et sa durée, l'hypothétique résurgence de foyers d'infection voire le déferlement possible d'une nouvelle vague imposent ainsi de nouvelles contraintes aux entreprises et à leurs employés. La résolution de ces nouveaux défis nécessite des compétences avancées agréant différents domaines, un regard médical et une approche empathique. Ce besoin neuf n'est aujourd'hui couvert intégralement par aucun spécialiste et les entreprises disposent

de peu d'options de conseil. Améliorer le niveau de préparation, affiner la réponse prophylactique, anticiper une éventuelle congestion, rassurer le personnel dans le but de maintenir une activité adaptée; la prestation développée par l'HJB et le CEP a adopté ces ambitions dans le cadre d'un projet novateur baptisé Covid-19 et entreprises.

Une réponse adaptée

Dans un contexte sanitaire nouveau, l'HJB assume avec conviction son statut d'acteur sanitaire régional de premier plan. Fort de ses expériences dans la prise en charge des infections et en tant qu'entreprise ayant vécu la crise sanitaire, l'HJB propose, en partenariat avec le CEP, les services de ses spécialistes en infectiologie, en prévention des infections et en sécurité des patients. Cette expertise permet d'analyser, évaluer et proposer des mesures d'amélioration aux entreprises régionales qui le souhaitent.

Une prestation pour les entreprises

Les entreprises participantes livrent à l'HJB leurs concepts de sécurité au travail ainsi que les différents documents qu'elles ont émis dans le cadre de la gestion du Covid-19. Une expertise de ces documents est effectuée par les spécialistes de l'HJB et une délégation de ceux-ci se rend dans les locaux des entreprises. Les différentes mesures de prévention de l'infection y sont discutées avec les responsables de l'entreprise. L'objec-

tif est de faire un lien et avec proportionnalité, entre les traditionnelles mesures applicables en milieu hospitalier et celles préconisées par l'OFSP dans la lutte contre le Covid-19. Accompagnés des cadres de l'entreprise, les spécialistes procèdent à une visite des différents postes de travail afin d'évaluer concrètement les mesures adoptées jusque-là. Un débriefing ouvrant sur des propositions d'amélioration s'ensuit. La conduite de tests de dépistage sur les employés peut être évaluée à la demande des entreprises. Selon les besoins, un soutien ou un accompagnement psychologique aux collaborateurs peut être réalisé par les psychologues-psychothérapeutes du Pôle santé mentale.

La satisfaction de la phase pilote

L'adéquation aux besoins de la prestation a été éprouvée dans une phase pilote. Elle a permis d'attester la pertinence du propos développé, mais aussi d'affiner la réponse attendue par les entreprises en matière de regard externe critique, d'évaluation des mesures déjà déployées et de prise en compte de la santé mentale des collaborateurs. Sur la base de ces essais, l'HJB est désormais prêt à soutenir les entreprises régionales dans leur gestion à moyen terme de la pandémie de Covid-19. Une entreprise par semaine pourra bénéficier jusqu'en décembre de ce conseil avancé en s'annonçant auprès de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). |lg

PARTI SOCIALISTE DU HAUT VALLON

L'espace public et certains jeunes

La plupart des adolescents et des jeunes adultes qui fréquentent notre beau village sont des personnes agréables et respectueuses.

Cependant, depuis quelque temps, il est constaté qu'une minorité d'entre eux occupent certains espaces publics de manière irrespectueuse.

Des incivilités ont lieu plusieurs fois par semaine et tous les week-end. Du tapage diurne et nocturne, des détritus et du verre cassé laissés au sol, des coins utilisés comme urinoir, des déjections en forêt... voilà à quel point confrontés quotidiennement les imériens.

Dès la nuit tombée, les constats sont encore pires, les ballons sur l'aire de jeux résonnent jusqu'à très tard dans la nuit, parfois même jusqu'au petit matin. Des cris et des chants se mêlent à la musique émise par des enceintes puissantes. Ces importantes nuisances sonores représentent des désagréments importants pour toutes les personnes qui vivent autour de ces espaces publics.

Au petit matin, certaines familles passent leur route tellement tout reste sale, inutilisable et dangereux pour les enfants. Les bris de verre et les déchets en tout genre rendent impossible les jeux des bambins sur les différentes infrastructures qui leur sont normalement destinées. Les concierges et les employés communaux déploient beaucoup d'énergie afin de remettre les lieux en bon état.

La population constate mais se sent impuissante. L'image négative que véhiculent ces groupes de jeunes de tous âges accentue encore le sentiment d'insécurité des citoyens à leurs égards.

Sans les stigmatiser, ces jeunes adultes à peine sortis de l'adolescence ont des difficultés à s'insérer correctement dans notre société. Ils rencontrent peut-être des difficultés professionnelles, financières ou encore familiales. A l'heure actuelle, le dialogue entre la population et certains jeunes est rompu. Une aide extérieure serait la bienvenue.

Il s'agit bien là d'un problème social auquel il est important de donner une réponse sociale également.

Pour rappel, le parti socialiste est à l'origine de l'engagement de l'infirmière scolaire et du travailleur social en milieu scolaire. Malgré les réticences de certains élus lors de ces propositions, toute la population se rend compte aujourd'hui que ces deux postes sont véritablement indispensables.

Le parti socialiste est aussi à l'origine de la création de la commission de la santé. D'abord sous forme de commission temporaire puis, rapidement, sous forme de commission permanente, vu la pertinence de cet outil législatif.

Le parti socialiste va donc s'engager fermement et va déposer une motion urgente au prochain conseil de ville. Il faut rapidement engager un travailleur social hors murs afin de pouvoir identifier les problèmes

et accompagner tous ces jeunes en leur proposant des solutions également.

Le travailleur social hors murs est un professionnel mobile qui peut coordonner des actions nécessaires et appropriées auprès des jeunes pour rétablir un comportement plus adéquat dans l'espace public. Il ouvrirait afin de permettre à toute la population imérienne de vivre ensemble tout en se respectant mutuellement. Ce professionnel, en coordination avec les autorités communales, pourrait également aider ces jeunes à s'insérer dans la société et à surmonter leurs difficultés.

N'oublions pas que notre belle commune dispose d'un certain nombre de locaux vides, d'une salle de spectacle et de salles de sports qui pourraient être utilisées, ponctuellement, avec respect et sous l'encadrement bienveillant d'un adulte responsable.

Il est temps d'agir... | pshv

NOTRE HISTOIRE
en images avec MEMOIRES D'ICI

Saint-Imier, rue des Maronniers, vue de l'ouest.
Actuellement rue Baptiste-Savoie.

Le 17 janvier 1930, le Conseil municipal de Saint-Imier débattait sur le changement de noms de rues.

La rue des Maronniers devient rue Baptiste-Savoie, la rue du Saussol devient rue Pierre-Jakobus et la rue du Chemin de fer devient rue Jacques-David.

Carte postale éditée par Perschet-Matthe à Lausanne.

Photos © Collections Mémoires d'ICI

Immobilier

**A LOUER
CORGÉMONT**

Grand-Rue 28 au 2^e étage
Appart. 6 1/2 pièces

Cuisine agencée avec lave-vaisselle, 2 salles d'eau (1x bains WC, lave-linge et sèche-linge, 1x douche WC), cheminée de salon, terrasse commune au 1^{er} étage.
Loyer 1600 fr. charges comprises

Dès le 1^{er} août 2020 ou à convenir
Tél. 032 489 19 28 ou 079 860 00 04

**A LOUER
SAINT-IMIER**

centre ville, premier étage
Appartement de 3 grandes pièces

Cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle.
Salle de bains - WC séparés.

dès le 1^{er} sept. 2020 ou à convenir
032 941 40 85 ou 078 889 24 55

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallion

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallion.ch
www.sasdbasvallion.ch

**J'achète timbres
suisses et autres**
032 422 40 91

**restaurant
golf les bois**

Au fil des saisons :

Tartare de bœuf
coupé au couteau à la mode du chef

Filet mignon de veau du village
aux chanterelles fraîches

Abricots du Valais flambés à l'abricotine,
glace et bricquet maison

Fabian et Kaunhyung ADAM,
2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantgolflesbois.ch
www.restaurantgolflesbois.ch

M

OUVERT tous les jours
de 8 h 30 à 23 h,
dimanche soir et lundi soir
sur réservation

BUFFET INDIEN
tous les premiers vendredis
et samedis du mois

Cuisine **NON-STOP** le week-end
(vendredi, samedi, dimanche)

Restaurant le Manoir
Mont-Soleil 67, 2610 Saint-Imier
032 941 23 77

Emplois

Cormoret

A la recherche d'une
**femme
de ménage**
environ 2 fois par mois.

Tél. 079 45 288 24

**Recherche
chauffeurs bénévoles**

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour affecter des transports.
Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03
Courriel: info-jurabernois@crs-berna.ch

SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste d'
**employé/e de voirie,
chauffeur de poids lourds à 100%**

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 2020 ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Voirie », jusqu'au 7 août 2020.

**ANTOINE
GROSJEAN**
SANS
MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE
L'ÉCHELETTE 11 | 2534 ORVIN | 032 358 13 21

L'entreprise Antoine Grosjean Sàrl à Orvin, active dans le domaine de la menuiserie-charpente-couverture-rénovation-ossature bois depuis quatre générations, cherche un

menuisier ou charpentier

Entrée en fonction: août 2020 ou à convenir

Les candidatures accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de certificats) sont à adresser par courrier électronique à info@antoinegrosjean.ch

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Monsieur Antoine Grosjean, directeur, 032 358 13 21

EIMP Ebauches Micromécanique
Preactra SA

Située à 25 minutes de Bienna et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise est spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et est partenaire des leaders mondiaux de l'horlogerie.

Nous souhaitons engager pour la rentrée d'août 2021 un ou une :

- APPRENTI/E MICROMÉCANICIEN/NE
- APPRENTI/E QUALITICIEN/NE EN MICROTECHNIQUE
- APPRENTI/E MÉCANICIEN/NE DE PRODUCTION
- APPRENTI/E INFORMATICIEN/NE
- APPRENTI/E DESSINATEUR/TRICE EN CONSTRUCTION MICROTECHNIQUE

Nous demandons

- Une scolarité obligatoire achevée avec succès
- Un intérêt marqué pour la technique
- Une personne rigoureuse et motivée

Nous offrons

- Une formation étendue et complète
- Un encadrement professionnel confirmé
- Un cadre de travail moderne et dynamique
- Des conditions sociales étendues



Vous avez envie de vous former au sein d'une entreprise orientée vers l'avenir? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation ainsi que vos derniers bulletins scolaires, à l'attention des ressources humaines.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature.

EIMP Ebauches Micromécanique Preactra SA Combe Aubert 3 2720 Tramelan contact@eimp.ch www.eimp.ch

« POUR UN MIX ÉNERGETIQUE PLUS AMBITIEUX »

**L'ÉOLIEN:
UN SOUTIEN
BIENVENU!**



Les Quatre Bornes

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallion

Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallion
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallion.ch

ICI

vos annonces auraient été lues

4 col x 30 mm (90 fr. + TVA)

**SEGWAY:
SENSATIONS INÉDITES!**



Juillet & août:
50%
sur les tours
en Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! Tellement intuitif qu'il semble être un prolongement du corps humain, le Segway vous ouvre une nouvelle dimension du pilotage, dans le cadre authentique de Mont-Soleil.

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisoilaire.ch

